

golfe du Tonquin et d'en explorer les côtes : expédition qui n'a pu avoir lieu à l'insu du gouvernement cochinchinois et a vivement excité la méfiance dans un temps où précisément cette partie de l'empire venait de se trouver en pleine insurrection.

Permettez-moi de vous informer, à cette occasion, qu'instruit (par hasard et la veille de mon départ seulement) de la destination prochaine de la *Favorite*, je m'empressai de rappeler au ministre combien il serait important que le commandant fût muni d'une lettre qui nous eût délivrés lui et moi des caprices des mandarins subalternes et nous eût nécessairement amenés à traiter à Hué avec la solennité convenable. Déjà en 1827, j'avais eu l'honneur de soumettre à l'un de vos prédécesseurs un mémoire où j'appuyais sur la nécessité d'imposer aux yeux des Cochinchinois et de ne leur adresser un agent français que sur un grand navire de guerre. Sans cette précaution, disais-je alors, cet agent court le risque d'être considéré comme le commissionnaire de quelques maisons de commerce de France et confondu avec les négociants ou marchands du pays, dont la considération est bien au-dessous de ce qu'elle est en Europe pour les hommes de leur profession.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je dois déclarer que l'empereur et son conseil ont, cette fois, pris une connaissance exacte de l'objet de ma mission ; et qu'au moment où, sur le désir du souverain, j'allais paraître devant lui au palais, de petites intrigues m'en ont soudainement fait fermer l'entrée. A cela près, je n'ai eu qu'à me louer personnellement de l'accueil qui m'a été fait dans la capitale de la Cochinchine. Mais les anciennes objections m'ont été reproduites avec une nouvelle force. On ne m'a point dissimulé